

## MODALITES D'ADMISSION

### **CYCLE PREPARATOIRE A L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET AUX GRANDS CONCOURS DES FONCTIONS PUBLIQUES - 2022**

La présente procédure concerne tous les candidats souhaitant suivre le Cycle préparatoire, quelle que soit leur situation administrative dès lors qu'ils remplissent les conditions pour se présenter au concours externe d'entrée à l'ENA (NB - L'accès au cycle préparatoire peut être envisagé pour des candidats au troisième concours ; se renseigner directement auprès des responsables).

Il est demandé au candidat de lire attentivement les indications qui suivent ainsi que le règlement relatif à la procédure d'admission. Le candidat ne pourra en aucun cas faire état de son ignorance quant aux informations contenues dans les pages suivantes. Pour tout renseignement, une adresse est à votre disposition : [audrey.david@sciencespo-lille.eu](mailto:audrey.david@sciencespo-lille.eu)

**NB : merci de noter qu'aucune convocation n'est adressée, quelle que soit la phase de la procédure, l'ensemble des informations (dates des épreuves, etc.) sera consultable sur le site de Sciences po Lille.**

#### **CYCLE PREPARATOIRE A L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION**

Une procédure d'admission au Cycle préparatoire au concours externe de l'École nationale d'administration et aux grands concours des fonctions publiques (par la suite « Cycle PENA ») est ouverte aux étudiants titulaires des diplômes requis pour se présenter à ces concours : niveau Bac+3 (diplôme Sciences Po, licence ou équivalent ou maîtrise pour les concours communautaires).

**Le nombre de places offertes dans le Cycle PENA est de 35.**

Le jury peut aller au-delà dès lors que :

- Le niveau des candidats le justifie ;
- La taille de la promotion est compatible avec un accompagnement individualisé.

Le jury peut établir une liste d'attente à laquelle il pourra être fait appel par ordre de mérite jusqu'à la date de rentrée du cycle.

- **Procédure d'admission :**

***NB : L'admission est prononcée par un jury constitué de deux membres, dont le Directeur du Cycle PENA. En cas d'empêchement d'un membre du jury, il est remplacé par un suppléant désigné dans l'arrêté de nomination du jury. Les décisions du jury sont souveraines.***

**La sélection des étudiants autorisés à intégrer le Cycle préparatoire à l'ENA et aux grands concours des fonctions publiques est opérée en trois étapes :**

1) Inscription du candidat sur le site internet de Sciences Po Lille et envoi d'un dossier papier de candidature. **Cet envoi papier devra obligatoirement être accompagné dans les mêmes délais de l'envoi d'un dossier en version électronique à l'attention de Madame David.** Ce dossier devra être réceptionné par Sciences Po Lille selon le modèle rappelé dans le règlement intérieur de la procédure.

2) Les dossiers remis complets dans les délais et déclarés éligibles sont examinés par le jury qui décide de retenir pour l'épreuve d'admission ceux correspondant aux objectifs du Cycle PENA. Au terme de cette sélection, la liste des candidats admissibles est établie par le jury.

3) Les candidats admissibles sont conviés à un entretien d'admission consistant en une conversation avec le jury d'une durée de 15 minutes : 5 premières minutes, au maximum, sont consacrées à une présentation par le candidat de son parcours et de ses motivations et sont suivies d'un échange avec le jury.

**Les entretiens auront lieu dans les locaux de Sciences Po Lille - 9 rue Angellier- 59000 Lille (métro République) ; ils pourront se dérouler ailleurs en fonction de contraintes d'organisation.**

**Possibilité est offerte, selon le règlement, de passer l'épreuve en visioconférence.**

- **Calendrier de la procédure**

- Réception des dossiers complets de candidature : vendredi 20 mai 2022, délai de rigueur (le cachet de la poste faisant foi)
- Publication de la liste d'admissibilité : dans la semaine du 30 mai
- Oraux d'admission : dans la semaine du 06 juin
- Publication de la liste des admis et de la liste d'attente éventuelle : mi-juin.

- **Direction du Cycle Préparatoire à l'ENA**

Directeur : Gérard BELET, Professeur associé Sciences Po Lille, Chef de mission de contrôle, MEF, honoraire.

Responsable administrative (pour tout renseignement) : Audrey DAVID  
03.59.30.29.07 [audrey.david@sciencespo-lille.eu](mailto:audrey.david@sciencespo-lille.eu)